

# L'Aviron Club du Bassin de Thau Sète



# L'Aviron Club du Bassin de Thau

## INFORMATIONS

- × **8h30** réunion d'information base nautique Miaille et Munoz
- × **9h30** départ de la base  
parcours le long de l'étang  
traversée des Canaux  
parcours en mer jusqu'à la base nautique F.Pascal  
retour dans l'étang  
étape devant Balaruc-les-Bains et Bouzigues  
arrivée à la base
- × **13h00** apéritif, dégustation d'huîtres, tielle, brasucade, repas
- × **15h00** récompenses



### Catégories :

4X+ Juniors H/F/M – 4X+ Seniors H/F/M – 4X+ Open

2X Juniors – 2X Seniors – 2X Open

1X confirmé

**- Possibilité de roulement des rameurs -**

# L'Aviron Club du Bassin de Thau

## INFORMATIONS

<b>Réunion d'information</b>	Dimanche 7 avril 2019 à 8h30 base nautique Miaille et Munoz – Le Barrou - SETE
<b>Organisation</b>	ACBT - 06.67.73.46.95
<b>Inscriptions</b>	Engagements sur le site de la Fédération « <i>ffaviron.fr</i> »  ouverture le : 1 <sup>er</sup> mars à 08h00 clôture le : 2 avril à 10h00  ou par mail : <i>acbt34@hotmail.fr</i>
<b>Droits d'engagement + repas</b>	Randonnée seule : 10 € Randonnée + repas : 25 € par rameur Accompagnant (repas inclus) : 20 € par personne
<b>Licences</b>	Les barreurs devront être confirmés, avoir 16 ans minimum et être en règle avec leur licence FFA 2019.
<b>Parking pour le matériel</b>	Sur la base nautique Miaille et Munoz
<b>Hébergement</b>	Voir avec l'Office de Tourisme à Sète : 04.67.74.71.71 Le Lazaret : <a href="http://www.lazaretsete.com/">http://www.lazaretsete.com/</a>
<b>Récompenses</b>	Remise de récompenses
<b>Assurance</b>	Chaque association doit avoir son matériel assuré
<b>Prêt de bateaux</b>	Contacteur les clubs voisins Location d'un siège : 10 €
<b>Conformité des bateaux</b>	Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA. Chaque bateau doit être équipé d'un <b>bout</b> d'une <b>longueur supérieure ou égale à la longueur du bateau</b> , de <b>gilets individuels</b> accessibles et d'une <b>écope</b> .
<b>Sécurité</b>	Assurée par 2 bateaux, avec liaison radio et téléphone portable. Ravitaillement de bouteilles d'eau et trousse de premiers secours à bord. Pompiers, hôpital et commissariat de police alertés.
<b>Nota</b>	En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou annulé

# L'Aviron Club du Bassin de Thau

## ENGAGEMENTS

Inscriptions par internet : [ffaviron.fr](http://ffaviron.fr)

Ouverture le : 1<sup>er</sup> mars 2019 à 8h00

Clôture le : 2 avril 2019 à 10h00

ou par mail : [acbt34@hotmail.fr](mailto:acbt34@hotmail.fr)

Randonnée seule (10 €)	Randonnée + repas (25 €)	Accompagnant (20€)
.....x 10 €	.....x 25 €	.....x 20 €
Total :	Total :	Total :

Paiement par chèque à l'ordre de l'ACBT Sète.

Fait à .....,  
le .....

Signature

Tampon association

A retourner avant le **2 avril 2019**

par courrier accompagné du règlement :

ACBT Sète  
Base nautique Miaille et Munoz  
41 rue des Fauvettes  
34200 SETE

Pour tout renseignement complémentaire :  
Philippe LEGEAY - 06.67.73.46.95

